

Toulouse, le 11 octobre 2016



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## NOTE à L'ATTENTION DU MEDECIN TRAITANT

### Rectorat

SAMIS  
Médecine statutaire

Référence  
2016 /153 /CF/AJJ

Dossier suivi par  
Docteur Catherine Faggianelli  
Adjointe au Médecin  
Conseiller Technique  
de la Rectrice

Téléphone  
05.36.25 83.61  
Mél.  
medecin@ac-toulouse.fr

75 rue Saint Roch  
CS 87 703  
31077 Toulouse cedex 4

Mon cher confrère,

Votre patient vous sollicite dans le cadre de la demande de « poste adapté de courte durée » (PACD) qu'il formule auprès de la rectrice.

Les PACD sont destinés à des enseignants qui au sortir de pathologies particulièrement lourdes se préparent à reprendre rapidement la classe, et à ceux qui, pour une raison médicale grave, sont devenus inaptes à l'enseignement ou doivent impérativement se reconverter.

Une affectation sur poste adapté suppose donc des capacités de travail réelles, en particulier en cas de reconversion, cette dernière démarche imposant en général la reprise d'études supérieures (DUT...) ou professionnelles (BTS, secrétariat...) qui se surajoutent aux tâches professionnelles.

Dans des cas tout à fait exceptionnels pour des pathologies d'une exceptionnelle gravité, un poste en téléenseignement peut être attribué.

Afin de pouvoir instruire le dossier de votre patient au mieux de ses intérêts, il me serait utile de disposer de renseignements précis concernant le diagnostic et les difficultés ou incapacités que sa pathologie entraîne actuellement dans l'exercice de ses fonctions.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de bien vouloir agréer, mon cher confrère, mes sentiments les plus cordiaux.

Le Médecin Conseiller Technique de la  
Rectrice